

Madame, Monsieur, Chers Parents,

LA MENINGITE CHEZ L'ENFANT EST UNE MALADIE GRAVE.
Elle se transmet par les contacts rapprochés notamment à l'école.

Heureusement, si la maladie est reconnue et soignée rapidement, elle se guérit avec des antibiotiques.
De plus, un traitement préventif peut être administré aux enfants qui ont été en contact avec le malade.

Pour être efficace, il doit être pris dans les 24 heures.

Pour cette raison, en cas de méningite dans l'entourage direct de votre enfant, nous vous proposons de lui administrer ce traitement préventif à l'école même, très rapidement.

Nous vous demandons simplement de marquer votre accord en complétant le talon ci-dessous.

Si vous refusez cette procédure et si un cas de méningite devait se présenter, nous vous demanderons de contacter votre médecin traitant afin qu'il prescrive à votre enfant le traitement préventif adéquat.

Etre vacciné contre la méningite (méningitec, vaccin Hib) ne dispense pas du traitement préventif en cas de nécessité.

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions de croire, Chers Parents, à notre meilleure attention.

Dr. Sophie GRAAS
Médecin Coordinateur

✂

**AUTORISATION D'ADMINISTRER UN TRAITEMENT PREVENTIF
VALABLE POUR L'ENSEMBLE DE LA SCOLARITE**

Je soussigné(e) :, père, mère de

NOM : Prénom :

Date de naissance : Genre : M / F

Numéro National :

Rue :

Code Postal : Localité :

Ecole : Classe :

Autorise le médecin scolaire à donner à mon enfant, le cas échéant, le traitement préventif contre le méningocoque.
Je conserve le droit de révoquer la présente autorisation à tout moment.

! N'autorise pas le médecin scolaire à donner à mon enfant ce traitement préventif et m'engage à le retirer de l'école le plus rapidement possible et à lui faire prescrire, si nécessaire, un traitement préventif approprié par un médecin de mon choix.

Date :

Signature :

Centre de Santé PSE

✉ Rue Jean Jaurès, n°51A - 6791 ATHUS

☎ 063/370 181

✉ cs.athus@province.luxembourg.be